

Etats financiers au 31/12/2023

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	502 151	90 666	411 485	444 962
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	1 955	739	1 216	1 754
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	3 058 201		3 058 201	3 058 200
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		3 562 307	91 406	3 470 901	3 504 915
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	314 122		314 122	233 978
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	256 471		256 471	8 047
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	570 593		570 593	242 025
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	4 132 900	91 406	4 041 494	3 746 940

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	2 582 700	2 582 700
	RESERVES		
	Réserve légale	8 396	8 396
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	286 930	159 528
	Résultat de l'exercice	273 414	127 402
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	3 151 440	2 878 026
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	101 796	202 386
	Emprunts et dettes financières divers (3)	238	486
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 462	3 133
	Dettes fiscales et sociales	44 848	7 259
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	578 652	578 651
	Autres dettes	127 058	77 000
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	890 054	868 914
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	4 041 494	3 746 940
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		273 414,13	127 401,90
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		890 054	868 914
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

3G DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 2 582 700 euros
Siège social : 20 rue des Fourmis Manioc ZI Collery V,
97300 CAYENNE
879 559 268 RCS CAYENNE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 JUIN 2024

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE,
Le 18 juin, à 16h41,

Les associés de la société 3G DEVELOPPEMENT se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite à chaque associé.

Sont présents :

- ✓ Monsieur Christian GIMEL :
 - titulaire de 6732 actions nominatives ordinaires en pleine propriété
- ✓ Madame Françoise GIMEL :
 - titulaire de 19092 actions nominatives ordinaires en pleine propriété
- ✓ Monsieur Laurent GIMEL :
 - titulaire de 3 actions nominatives ordinaires en pleine propriété

Total des actions des associés présents : 25 827 actions sur les 25 827 actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Laurent GIMEL, en sa qualité de Président de la Société.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés,
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2023,
- Le rapport de gestion du Président,
- Le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par le Président.

Le Président donne lecture du rapport spécial du Président sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 273 414,13 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	273 414,13 euros
A la réserve légale	13 670,71 euros
Solde	259 743,42 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	286 929,61 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	546 673,03 euros

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 546 673,03 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Monsieur Laurent GIMEL
Président et associé

Madame Françoise GIMEL
Associée

Monsieur Christian GIMEL
Associé

3G DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 2 582 700 euros
Siège social : 20 rue des Fourmis Manioc ZI Collery V,
97300 CAYENNE
879 559 268 RCS CAYENNE

TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 JUIN 2024

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 273 414,13 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	273 414,13 euros
A la réserve légale	13 670,71 euros

Solde	259 743,42 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	286 929,61 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	546 673,03 euros

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 546 673,03 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

3G DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 2 582 700 euros
Siège social : 20 rue des Fourmis Manioc ZI Collery V,
97300 CAYENNE
879 559 268 RCS CAYENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 273 414,13 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	273 414,13 euros
A la réserve légale	13 670,71 euros

Solde	259 743,42 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	286 929,61 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	546 673,03 euros

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 546 673,03 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 JUIN 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Laurent GIMEL

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 041 494 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **759 203 euros** et un total **charges** de **485 788 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **273 414 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	502 151					502 151
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	502 151					502 151
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	850					850
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	1 105					1 105
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 955					1 955	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	3 058 200		1			3 058 201
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 058 200		1			3 058 201
TOTAL		3 562 306		1			3 562 307

--	--

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	57 189	33 477		90 666
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	57 189	33 477		90 666
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	164	170		334
	Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	37	368		405	
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		201	538		739
TOTAL		57 391	34 015		91 406

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

--

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					

Dont dotations et reprises {

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

31/12/2023

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES				
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	104 122	104 122	
	Débiteurs divers	210 000	210 000	
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	314 122	314 122	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

31/12/2023

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES				
	Emprunts obligataires convertibles (1)			
	Autres emprunts obligataires (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	101 796	101 796	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			
	Fournisseurs et comptes rattachés	37 462	37 462	
	Personnel et comptes rattachés	2 289	2 289	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 754	6 754	
	Impôts sur les bénéfices	35 062	35 062	
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés	744	744	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	578 652	578 652	
	Groupe et associés (2)	238	238	
	Autres dettes	127 058	127 058	
	Dette représentative de titres empruntés			
	Produits constatés d'avance			
	TOTAL DES DETTES	890 054	890 054	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 429		
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	103 018		
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	238		

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	1
---	---

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|2|3|

N° SIRET

8|7|9|5|5|9|2|6|8|0|0|0|1|3|

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 3G DEVELOPPEMENT

ADRESSE (voie)

20 Rue des Fourmis Manioc

ZI Collery 5

CODE POSTAL

97300

VILLE

CAYENNE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

5

Forme juridique SARL Dénomination BEL EDEN

N° SIREN (si société établie en France) 794452185

% de détention

10,00

Adresse : N° 97 351 Voie CAR DE BALATA

Code postal 97351

Commune MATOURY

Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination MIZZI BUREAUTIQUE

N° SIREN (si société établie en France) 431374388

% de détention

76,00

Adresse : N° 20 Voie RUE DES FOURMIS MANIOCS

Code postal 97300

Commune CAYENNE

Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination HOTELIERE LE BADUEL

N° SIREN (si société établie en France) 340108711

% de détention

17,00

Adresse : N° Voie LOUIS MOLE

Code postal 97300

Commune CAYENNE

Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination MIZZI ET FILS

N° SIREN (si société établie en France) 322307364

% de détention

52,80

Adresse : N° Voie CENTRE COMMERCIAL DE MONTJOLY

Code postal 97354

Commune REMIRE MONTJOLY

Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination 3G IMMOBILIER

N° SIREN (si société établie en France) 899377261

% de détention

99,99

Adresse : N° 20 Voie RUE DES FOURMIS MANIOCS

Code postal 97300

Commune CAYENNE

Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032